

EXEMPLE 01

INSTALLATIONS CLASSEES

| Contrainte réglementaire | Date d'application pour l'entreprise | Référence texte | Conforme (C)/Non conforme (NC) | A, D |
|---|---|--|---|-------------|
| Classement des activités de l'entreprise par rapport à la Nomenclature | 1er janvier 1977 | Loi N° 76663 du 19 juillet 1976 Décret modifié du 20 mai 1953 | ce point sera à vérifier en cas d'extension, de transformation des installations ou de changement dans les procédés de fabrication | A D |
| Renouvellement demande d'autorisation ou de déclaration | 1er janvier 1977 | Loi N° 76663 du 19 juillet 1976, art 4 | ce point sera à vérifier en cas d'extension, de transformation des installations ou de changement dans les procédés de fabrication | A D |
| L'exploitant est tenu d'adresser sa demande d'autorisation ou sa déclaration en même temps que sa demande de permis de construire | 1er janvier 1977 | Loi N° 76663 du 19 juillet 1976, art 4 | | A D |
| Déclaration au préfet en cas de changement d'exploitant | 21 septembre 1977 | Décret N° 77-1133 du 21 septembre 1977, art 34 | ce point est à respecter en cas de changement d'exploitant. La déclaration est à faire dans le mois qui suit le changement d'exploitant | A D |
| Notification au préfet lors de l'arrêt définitif de l'installation | 21 septembre 1977 | Décret N° 77-1133 du 21 septembre 1977, art 34-1 | cette contrainte est à respecter en cas de la fermeture du site. La notification est à faire un mois avant l'arrêt définitif | A D |
| Remise en état du site, après l'arrêt définitif de l'installation | 21 septembre 1977 | Décret N° 77-1133 du 21 septembre 1977, art 34-1 | : cette contrainte est à respecter en cas de la fermeture du site | A D |
| Déclaration à l'inspection des Installations Classées des accidents ou incidents survenus | 21 septembre 1977 | Décret N° 77-1133 du 21 septembre 1977, art 38 | : cette contrainte est à respecter lorsqu'un accident se produit. La déclaration est à faire dans les meilleurs délais | A D |
| Déclaration au préfet de toute modification, de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier installations classées, apportée par le demandeur à l'installation, à son mode d'utilisation, ou à son voisinage | 21 septembre 1977 | Décret N° 77-1133 du 21 septembre 1977, art 20 et 31 | : la notification est à faire avant la réalisation de la modification | A D |